

Jean-Marie Paratte

Titulaire

Magali Barc

Remplaçante

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dimanche dernier, vous nous avez placés largement en tête du 1^{er} tour des élections cantonales et nous vous en remercions.

Pour ce deuxième tour, nous avons reçu le soutien des autres formations de gauche et nous comptons bien entendu sur le vôtre.



Ce nouveau rendez-vous doit fortement marquer l'ancrage de notre canton dans une logique de solidarité. Il doit aussi contribuer à la dynamique de changement pour l'avenir que vous avez exprimée lors du 1^{er} tour.

Le 16 mars, proches et solidaires, construisons ensemble un avenir meilleur.



Proches et solidaires

Comme eux, le 16 mars, votez Jean-Marie Paratte et Magali Barc !

JULIE LE BIHEN et les Verts de la Vienne

Des candidats Verts se sont présentés aux élections le 9 mars dans douze cantons renouvelables de la Vienne dont les six cantons renouvelables de Poitiers. A Poitiers, les candidats Verts obtiennent près de 13% des suffrages exprimés. Dans la Vienne nous obtenons 10,58% des votes.

Au-delà du bon résultat des urnes, témoin de la confiance des électeurs et de leur désir d'écologie réelle, il faut désormais que l'écologie entre au Conseil Général. Cela est impossible avec la majorité actuelle. Cette majorité de droite a montré depuis toujours son incapacité à faire face aux catastrophes écologiques et sociales annoncées et avérées que subissent nos concitoyens. Crise climatique, crise des produits pétroliers et de certaines matières premières, dégradation des sols, des eaux, de l'air, augmentation des maladies liées à l'environnement, écart grandissant des revenus entre quelques privilèges et de plus en plus de personnes en grande difficulté, jeunes, retraités, chômeurs...

Nous comptons sur l'engagement des élus de gauche au Conseil Général pour porter les préoccupations écologiques, et nous faisons confiance pour cela à Jean-Marie Paratte.

Julie Le Biben et Babak Rabbar
Candidats écologistes sur le canton de Poitiers-2

VINCENT MAUGER et le Parti Communiste Français

Les électeurs qui ont voté pour nous au premier tour des élections cantonales, ont adressé un carton rouge à la politique de la droite. Ils ont également affirmé leur volonté de construire une gauche qui remette en cause la loi de l'argent et posé l'exigence d'une autre politique, en particulier en ce qui concerne l'action sociale, l'emploi, le logement, l'environnement, la transparence et la démocratie. Nous appelons nos électeurs à voter pour Jean-Marie Paratte, au deuxième tour. Pas une voix ne doit lui manquer pour que le canton de Poitiers-2 reste à gauche.

Vincent Mauger et Michèle Médicis
Candidats communistes sur le canton de Poitiers-2

Candidats du Parti Socialiste, soutenus par les Verts et le Parti Communiste.

Avec Jean-Marie Paratte et Magali Barc, pour un département et un canton proches et solidaires

Proches et solidaires

Pour un développement responsable

Il est évident que nous ne ferons pas face à nous seuls aux défis climatiques et de la biodiversité. Mais le Conseil général doit prendre toute sa part, et **agir en local pour un développement responsable**.

Nos propositions

Concrétiser une volonté politique en adoptant un agenda 21 départemental :

- Pour les agents du Conseil général, un plan de déplacements d'établissement (PDE).
- Restructurer le réseau des cars départementaux et améliorer l'interconnexion avec tous les autres modes de transport (bus Vitalis, TER, lignes SNCF...).
- Accorder la priorité absolue aux travaux générateurs d'économies d'énergies pour les collèges et tous les bâtiments du Conseil général.

Proches et solidaires

Pour des déplacements au cœur de l'aménagement du territoire

Dans le domaine des déplacements, les besoins des habitants de notre canton comme de l'ensemble du département sont bien réels. Or, aujourd'hui, en dehors des transports scolaires, il n'y a aucune possibilité sérieuse d'utiliser des transports départementaux dans des conditions convenables. Et que dire de l'état des routes départementales ?

Nos propositions

Le Conseil général doit :

- Approuver un schéma directeur volontariste des transports départementaux.

- Proposer des lignes de cars avec des horaires et des fréquences plus adaptés aux besoins des habitants, notamment pour les déplacements liés au travail.
- Adopter un programme de mise en accessibilité des cars et des arrêts pour les personnes en situation de handicap, en application de la loi du 11 février 2005.
- Encourager les plans de déplacements d'établissements (PDE) de l'agglomération pour favoriser le recours aux transports en commun, au covoiturage et au vélo.
- Réaménager les deux entrées de ville relevant de la voirie départementale, la rue de la Vincenderie et la route de Bonneuil-Matours.

Proches et solidaires

Avec un contrat Enfance pour la Vienne

À Poitiers et à Buxerolles, l'accueil des tout-petits reste une réelle préoccupation pour nombre de familles malgré les efforts soutenus des équipes municipales. Une situation rendue complexe par l'évolution de nos modes de vie...

Nos propositions

- Contractualiser un Contrat Enfance avec la CAF.
- Renforcer le champ d'activité des Relais Assistantes Maternelles (RAM) et l'enrichir avec l'appui des services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil général.
- Encourager les expériences vers d'autres formules : micro crèches, accueils en réponse à des horaires atypiques.
- Placer les familles sur un plan d'égalité par rapport au coût du service.

Proches et solidaires

Avec nos aînés, pour le "vivre ensemble"

Le Conseil général a la responsabilité du schéma gérontologique départemental. Il porte non seulement sur l'accueil en EHPAD des personnes dépendantes et l'APA, mais aussi sur la dépendance et le

maintien à domicile, assuré sur notre canton par les CCAS de Poitiers et Buxerolles. L'allongement de la durée de vie pose des questions sensibles et on ne peut pas se contenter d'y apporter des réponses globales... Il s'agit de **mettre en place les moyens pour éviter la rupture brutale entre l'autonomie complète et la dépendance**.

Nos propositions

- Envisager la création d'un nouvel établissement sur notre canton, pour conserver les relations de proximité, en particulier avec les familles.
- Proposer aux CCAS, pour l'aide à domicile, un tarif de l'heure au titre de l'APA qui tienne compte des coûts réels, afin d'offrir à nos aînés des services de qualité rendus par des personnels qualifiés.
- Offrir un soutien significatif aux personnes les moins fortunées, parfois même les plus démunies s'impose, afin de faire face à la progression inexorable du coût des prestations. C'est une exigence de dignité.

Proches et solidaires

Pour un canton territoire de vie et de lien social

Portées depuis de nombreuses années par les villes de Poitiers et Buxerolles, **les solidarités de proximité impliquent fortement les associations et les centres socioculturels**. 4 dans notre canton : Le Toit du Monde, la M3Q, la MJC Aliénor d'Aquitaine et la maison des Projets. De nombreuses autres associations s'engagent aussi très fortement : accompagnement à la scolarité, lutte contre l'illettrisme, insertion des personnes d'origine étrangère... Il est temps de **revendiquer une véritable citoyenneté départementale, la même pour tous nos territoires**.

Nos propositions

Avec les autres partenaires (Etat, CAF...), nous souhaitons que le Conseil général soutienne fortement les politiques d'animation, de prévention, d'insertion et de solidarité animées par les associations, sous l'impulsion des villes de Poitiers et de Buxerolles.

Il doit accompagner durablement les actions des associations qui animent nos territoires. Il en va des équilibres sociaux de l'ensemble de notre département.